



Monsieur le Directeur Général  
De l'Office National des Forêts  
Paris

Paris, le 15 février 2011

Monsieur le Directeur Général,

Par courrier du 17 décembre 2010, demeuré sans réponse à ce jour, j'évoquais l'urgence d'une publication pour le projet d'arrêté revalorisant la PSR des Adjoints administratifs de 880 € et le projet de décret permettant l'application du nouvel espace statutaire (NES) pour les Secrétaires Administratifs qui ont été soumis à l'avis du CTPC du 11 mai 2010.

Lors de notre rencontre le 21 janvier dernier, j'évoquais de nouveau ces deux dossiers. Vous avez alors indiqué votre intention d'intervenir, lors d'une rencontre au Ministère de l'Agriculture prévue pour le 31 janvier. A ce jour, ces 2 textes ne sont toujours pas publiés au Journal Officiel, ce qui empêche la mise en œuvre de ces mesures.

Le silence entretenu sur ces dossiers est insupportable, c'est pourquoi le SNPA vous demande de tout mettre en œuvre pour la publication et une application, dans les meilleurs délais.

La déception des personnels est très forte, et maintenant ils ressentent un mépris à leur égard. L'engagement pris vis-à-vis du SNPA et des personnels doit être tenu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Secrétaire Général

Marc Coulon